Mme Verlande, née Julie Paris, 22 ans, lingère, domiciliée à Bondues, s'est noyée avec sa bébinière à ce nameau et venait mise en chômage de son mari, qui s'était attaché dans les environs.

Vers 6 heures, le lit trouvantpas, elle rentrait de regagner son logeur.

Au moment où elle s'engageait sur la planche qui la reliait à la berge, elle fut saisie par un vertige et disparut aussitôt. Au bruit de la chute, des passant, M. Ducrocq, qui se trouvait à proximité, accourut et se jeta à l'eau pour la secourir. Hélas! le dévoué sauveteur devait, lui aussi, être victime de son dévouement, car Mme Verlande s'accrocha à lui et, paralysant ses mouvements, le fit couler avec elle.

On n'est qu'une heure après, qu'on put découvrir les cadavres qui furent transportés à la mairie de Camphin.

Le frère de M. Ducrocq, est mort il y a quinze jours dans les mêmes circonstances, également victime de son dévouement.

Bourbourg. — Un février de M. Bahuon, cultivateur à Bourbourg-Campagne, conduisait un chariot chargé de sacs de blé, et, avait pris la route des Hospitels (dite Capouse Boigne), lorsque tout-à-coup: cheval et voiture, firent la culbute. Fouvrier qui se trouvait sur le chariot, se put se sauver en temps et laisser passer les sacs, lorsque le relevé il avait la cuisse fracturée.

Gravelines. — M. Joseph Coulpier, brasseur, passée à Grand-Fort-Philippe, se trouvait depuis cet sous occupants depuis quelque temps Lorsqu'il y a redit, il y a deux jours, il constata que sa maison avait été visitée et que quelques tables et fenêtres se trouvaient dans le plus complet état de dégradation.

Une enquête est ouverte.

Bergues. — Samedi après-midi, M. Dobel, portefaix, poussait, rue du Commandant, un cadavre dans un des compartiments du chariot-corbillard, lorsque, tout à coup, le cadavre tomba sous les roues du véhicule lui passant sur le ventre.

St-Pierre-Brouck. — Samedi soir, vers sept heures, le nommé Guerman, âgé d'environ 35 ans, conducteur son bateau, se trouvait à Bergues et se dirigeait vers Coppel, lorsque, arrivé à Bergues, il fut atteint d'un malaise et tomba à l'eau. Plusieurs personnes le cherchèrent vainement et jusqu'à ce moment on n'a pas encore retrouvé ce cadavre.

On présume que le courant de la rivière de l'Aa qui est très rapide en cet endroit, l'aura entraîné vers Gravelines. Ce malheureux laisse une veuve et quatre enfants en bas âge.

Pitgam. — Grande liesse cet été, rue de Cassel, M. Gallot et deux chef de la sieur Horsse Vermerch.

La voleur est resté inconnu.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Écrasé par un train à Béthune

Hier soir, à 10 heures, M. Zéphyrin Leporcq, 26 ans, ouvrier aux mines de Bruay, a été écrasé par le train de voyageurs 726, sur la ligne d'Abbeville à Béthune, près de la station de Calonne.

Dans la nuit de dimanche à lundi vers 1 heure du matin le sieur Jules Mannessier, 26 ans, terrassier de la ville, demeurant rue du Marché-aux-Poissons, s'était rendu à Lens, à Divion et à Bruay, et, en revenant, il fut assailli par une dizaine de Belges ivres.

Avant de prononcer une parole, il fut culbuté et roué de coups.

Mannessier a quatre plaies à la tête faites avec un instrument contondant et une large blessure à la joue gauche provenant d'un coup de couteau. Son état est grave.

Il est probable qu'il y a eu erreur de la part des Belges, Mannessier est un excellent garçon ne se connaissant pas d'ennemi.

On croit qu'il a été pris par un nommé Hayard, ouvrier mineur que Mannessier venait de croiser et qui était poursuivi par les Belges.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Béthune.

Le député Lamendin à la Couture

Dimanche dernier, dans la magnifique salle de M. Déprez-Fontaine, à la Couture, à Vieille-Chapelle, à la Couture et devant un auditoire de plus de 400 personnes, M. Lamendin a rendu compte de son mandat de député.

Les salons avaient pris place MM. Jules Lecomte, planteur de tabac, président, Croton cultivateur et Boulan, propriétaire.

M. Lamendin, en prenant la parole, a remercié la population de La Couture de l'accueil sympathique qu'elle lui fraisit et avant de commencer sa conférence, il a tiré à bien les insinuations malveillantes que l'on avait colportées sur son compte lors de son élection.

Puis, le dévoué député de Béthune dit que sa conférence porterait sur la loi Dupuy, qu'il avait qu'intentionnellement on s'est toujours abstenu d'en parler à la Couture et qu'enfin il fait bien que les instituteurs de cette commune sachent comme ceux d'ailleurs, ce que ils doivent leur qu'ils a homme libres et comment ils ont obtenu leur indépendance.

« Ne pas faire connaître, M. Lamendin, son bienfaiteur à quelqu'un, c'est la mettre dans l'impossibilité de lui témoigner sa reconnaissance; il en est de même dans cette circonstance.»

Avec beaucoup d'éloquence; le député de la seconde circonscription de Béthune retrace les origines des différentes Républiques, citant les principaux faits de la Révolution de 1789. Il est que celle-ci n'est pas née de quelques scélérats impulsives, mais qu'elle résume plusieurs siècles de souffrances et d'injustices et de sourdes colères. Nos pères libres voulaient vivre le monde et le refaire, ils ont rencontré des obstacles; ils ont dû surmonter des dangers; rien ne les a fait reculer; car ils portaient leur force de résistance dans l'idée qu'ils marchaient à la conquête de la liberté.

Revenant les diverses phases de cette époque, M. Lamendin dit: « Le clergé d'alors s'était conservé avec la noblesse pour combattre le tiers-état, sacrifiant ainsi le peuple et rejetant toutes les charges sur les faibles. Un jour vint où le peuple, las de supporter le fardeau, le secoua et fit la première révolution (marche) qui ne fut pas un exemple de dévouement sans égal et de courage indomptable.

C'est de cette révolution qui est née la première République. Mais quelque temps plus tard, profitant de l'inexpérience du gouvernement, la monarchie s'emparait du pouvoir dont elle ne s'en fait le nouveau joug jusqu'en 1848.

Il est alors un Armée d'un amour de liberté vraiment héroïque, et chez quelques citoyens fondèrent ap pris plus tard valeureux sacrifices la seconde République. Ceux-ci se furent guère plus heureux que les républicains de 1789 et de 1848 et, après quelques mois, ils eurent à peine le temps de fonder, tempête qui leur fit trouver trop fidèle, l'empereur de Rome, trahir son serment et se faire couronner empereur.

Ce pendant une fois l'empire en main, empereur et Roi, le Saint-Pérugie, déporte à Cayenne et à Nouma les fondateurs de cette République, ceux qui ne survivent de époque après les soldats de la vérité et les martyrs de la justice.

L'empire, avec tout le despotisme qui tous lui en donnent, jusqu'en 1870, époque malheureuse à laquelle il succombe, sous l'un le drapeau français, à Sedan.

M. Lamendin rappelle ensuite que la République française a fondé une seule voix de la liberté. Il démontre que, malgré les lourdes charges qu'empire lui a légué, elle a pu, par son courage et son valeureux effort, la prospérité de la France. Puis il a que que la République de la République ne pas ne pas ne pas